

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE ANDRE COTTE situé sur la commune de ST VALLIER.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Basilic certifié Bio ou équivalent 0,5Kg (réponse le 30/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Betterave certifié Bio ou équivalent 20Kg (réponse le 30/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Carotte certifié Bio ou équivalent 50Kg (réponse le 30/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Céleri branche certifié Bio ou équivalent 3Kg (réponse le 30/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Chou chinois certifié Bio ou équivalent 10Kg (réponse le 30/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Courgette certifié Bio ou équivalent 5Kg (réponse le 30/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Mesclun (mesclun ou autre sorte de salade pour faire un mélange) certifié Bio ou équivalent 2Kg (réponse le 30/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Persil certifié Bio ou équivalent 1Kg (réponse le 30/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Poivron (rouge si possible) certifié Bio ou équivalent 5Kg (réponse le 30/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°10 Radis rose certifié Bio ou équivalent 12Botte(s) (réponse le 30/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°11 Raisin certifié Bio ou équivalent 10Kg (réponse le 30/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°12 Tomate certifié Bio ou équivalent 10Kg (réponse le 30/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 12 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : livraison de 6h à 11h

Date limite de remise des offres :

30/08/2026, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- être producteur des légumes et fruits proposés (être producteur) – 48%
- Qualité du produit (fraicheur) (tracabilité) – 35%
- Prix (meilleur prix) – 15%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 2%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE ANDRE COTTE
- Mourad Hammami
- RUE DE PICPUS
- 26240 ST VALLIER
- Responsable des achats : ROMAIN BAFFERT
- Téléphone : 04 75 23 14 55
- Courriel : intendance.0260032u@ac-grenoble.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif : Valence

